

Forêt diversifiée, forêt costaute

ENVIRONNEMENT La monoculture néfaste

Mieux vaut une forêt plantée de différentes essences plutôt qu'une monoculture. Cet adage est désormais validé scientifiquement. Après cinq années de recherches sur trois parcelles fraîchement plantées – à Zedelgem, Hechten-Eksel et Gedinne – des équipes de quatre universités ont mis en évidence que la coexistence de plusieurs sortes d'arbres est préférable. Sur 27 ha, « les chercheurs ont travaillé sur cinq espèces : chêne, érable hêtre, mélèze et douglas, explique Quentin Ponette (UCL), responsable du site de Gedinne. Les espèces ont été associées par deux, par trois, par quatre ou cinq. Les parcelles "pures" servant de référence ». Résultat après cinq années de mesures : une mortalité moindre sur les parcelles mélangées. Une meilleure résistance aux insectes ravageurs et aux maladies. Et une plus grande productivité. « Le risque de mortalité est plus grand dans les monocultures, dit-on à l'université de Gand. Dans une forêt mélangée, un arbre d'une certaine sorte est moins visible et donc moins attractif pour ses ravageurs ». Quand plusieurs sortes cohabitent, leur litière (les

feuilles tombées par terre) se décompose plus rapidement ; tout bénéfique pour la fertilité du sol.

« Il faut cependant prendre garde, poursuit Ponette. La quantité ou le nombre d'espèces n'est pas une garantie de succès. L'identité des arbres est importante. Certains se plaisent mieux avec d'autres. Il ne faut pas associer des espèces compétitives entre elles. En règle générale, le mélange vaut mieux que la monoculture, mais il y a des exceptions. Certains mélanges peuvent faciliter la propagation de maladies. Par exemple si une certaine essence abrite les ravageurs d'une autre ».

La diversité meilleure que la monoculture, une vraie nouvelle ? « Jusqu'à présent, on le pressentait sur base des observations, on avait également pu le prouver pour des plantes à plus courte durée de vie comme les herbacées. Désormais, c'est fondé scientifiquement ».

Les recherches sur les trois sites belges se poursuivront encore pendant vingt ans. « Il sera intéressant de pouvoir identifier des associations que l'on pourra recommander aux gestionnaires des forêts ». ■